

3R IMMO

SARL au capital de 2 000 euros

Siège social : 121 Boulevard Emmanuel Rouquier – 06130 GRASSE

RCS GRASSE 792 759 292

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente et un octobre,

L'associée unique de la société 3R IMMO,
Madame Isabelle SOGNO LALLOZ,

S'est réunie au siège social et a pris les décisions suivantes conformément aux dispositions légales.

PRÉAMBULE

L'associée unique constate l'existence d'un report à nouveau débiteur et d'un compte courant d'associé créditeur.

Elle décide de procéder à une restructuration financière interne par augmentation suivie d'une réduction de capital.

PREMIÈRE DÉCISION – AUGMENTATION DE CAPITAL

Le capital social est augmenté de 86 000 €, pour être porté de 2 000 € à 88 000 €, par création de 8 600 parts sociales de 10 € chacune.

Cette augmentation est réalisée par compensation avec le compte courant d'associé.

(Société 3R IMMO)
121 Bd Emmanuel Rouquier
06130 Grasse
SIRET 792 759 292

ISL

DEUXIÈME DÉCISION – SOUSCRIPTION

Madame Isabelle SOGNO LALLOZ souscrit la totalité des parts et les libère par compensation avec son compte courant.

TROISIÈME DÉCISION – RÉDUCTION DE CAPITAL

Le capital social est réduit de 86 000 €, pour être ramené de 88 000 € à 2 000 €, par imputation sur le report à nouveau débiteur.

Cette réduction est motivée par les pertes et n'entraîne aucun remboursement.

QUATRIÈME DÉCISION – CONSTAT

Le capital social demeure fixé à 2 000 €, divisé en 200 parts sociales de 10 € chacune, tel que le dernier bilan approuvé de l'arrêté des comptes au 31/12/2024.

CINQUIÈME DÉCISION – STATUTS

L'article relatif au capital social demeure inchangé.

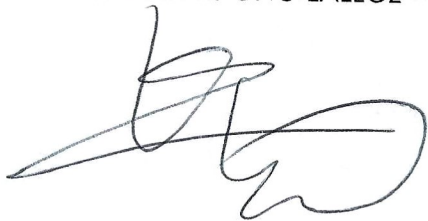
SIXIÈME DÉCISION – POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés pour effectuer les formalités.

Fait à Grasse, le 31 octobre 2025

Signature :

Isabelle SOGNO LALLOZ



ISL Aromathérapie (3R Immo)
121 Bd Emmanuel Rouquier
06130 Grasse
SIRET 78276929200018 - APE 9809Z